

Ville d'Hérin



**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°- 2022 -06 PORTANT SUR
L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LA VILLE
DE HERIN**

Nous, Maire de la commune de HÉRIN,

Vu le code de la route ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Considérant un chantier mobile pour Remplacement, ouverture chambres télécom ou intervention sur poteau en lieu et place dans toute la Commune de HERIN pour la Société AXIONE et ses sous traitants (BYES – STEG – DIGITECH - BS FIBRE – BHZ – SIAM – SBTP – STTN – CHEVRIER);

Qu'il convient de régler la circulation et le stationnement dans toute la Commune.

A R R Ê T O N S

Article 1 : Du LUNDI 02 MAI 2022 au VENDREDI 31 DECEMBRE 2022, le stationnement de tout véhicule sera interdit sur le trottoir dans la zone d'intervention, au grés du chantier mobile, dans le cadre de remplacement, ouverture chambres télécom ou intervention sur poteau en lieu et place pour Les sous traitant de la Société AXIONE. (BYES – STEG – DIGITECH –BS FIBRE – BHZ – SIAM – SBTP – STTN – CHEVRIER).

Article 2 : La sécurisation et le balisage du chantier sera à la charge de la Société sous traitante d'axione sur la voirie.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par les Services de Police et poursuivies conformément à la Loi.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la Commune ;

Article 5 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Police de Denain ;
- Monsieur le Responsable de l'Arrondissement Routier ;
- Le Service Collecte de la SIAVED, 5 Bis Route de Louches 59282 Douchy les Mines ;
- Monsieur le Responsable du Service Lutte contre l'Incendie ;
- Monsieur le Directeur de la Société AXIONE ZI Artoipole 75 allée du suède 62223 FEUCHY ;
- Monsieur le Responsable des Services Techniques Municipaux ;
- ASVP ;
- Aux riverains de la Commune de Hérin.

Le DGS



Le Maire,

Jean-Paul COMYN

Hôtel de Ville - 2, rue Jean Jaurès - 59195 Hérin

Tél. : 03 27 20 06 06 - Fax : 03 27 20 06 07

contact@ville-herin.fr - www.ville-herin.fr